

SAINT-MARCEL

Réunion du Conseil Municipal 10 Juillet 2017 à 20 h 30

PROCES - VERBAL

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents à la séance : 26
Date de la convocation et de l'affichage : 04 juillet 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Raymond BURDIN, Maire.

Présents : M. BURDIN, Mme PLISSONNIER, M. GIRARDEAU, Mme ROLLET, MM. KICINSKI, BONNOT, Mme GRAS, M. GONTHEY, Mme COUTURIER, M. GUYON, Mmes FLAMAND, LAMBERT, MM. RICHARD, SEINGER, Mmes SCHIED, LARTAUT, DELEURY, M. MAUDET, Mme DESBUISSON-PERREAU, M. GALET, Mme COMTE, M. DESPOCQ, Mme TROMENSHLAGER, M. MALET, Mme LOUVEL, M. BOISSELOT.

Excusés : M. DE LAS HERAS qui a donné procuration à M. BURDIN
M. TERRIER qui a donné procuration à M. GONTHEY
M. SAILLARD qui a donné procuration à M. GIRARDEAU

Absent :

Secrétaire de Séance : Mme Catherine SCHIED

PRESENTATION ORDRE DU JOUR

1. **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**
2. **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{er} JUIN 2017**
3. **CONSEIL MUNICIPAL**
Désignation des représentants au sein du Comité Consultatif du Centre de Première Intervention
4. **FINANCES COMMUNALES**
 - 4.1 - Décision modificative n°1 – Budget Principal – Budget Annexe Enfance-
 - 4.2 - Aménagement voie douce – SAINT-MARCEL/OSLON – Demande de subvention GRAND CHALON
5. **URBANISME**
Retrait du caractère de route express RD 673
6. **ADMINISTRATION GENERALE**
 - 6.1 - Terrain multisports et piste de rollers – Modification du règlement –
 - 6.2 - Motion de soutien à l'ouverture d'un centre d'angioplastie coronaire au Centre Hospitalier William MOREY de CHALON-SUR-SAONE
7. **PERSONNEL COMMUNAL**
Modification du tableau des effectifs
8. **DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES) (DELIBERATION DU 28 AVRIL 2014)**
9. **INFORMATIONS ET AFFAIRES DIVERSES**

En préambule, Monsieur le Maire précise que le rapport n°7 relatif au personnel communal est retiré de l'ordre du jour cette séance. Cette question devant être de nouveau présentée au prochain Comité Technique pour avis, le Conseil Municipal devra donc délibérer ultérieurement.

Rapport n°1 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Catherine SCHIED est nommée secrétaire de séance

Intervention de Madame Karine PLISSONNIER – 1^{er} Adjoint

Cher(e)s collègues,

Le projet n°7 à l'ordre du jour de ce soir, dont je suis le rapporteur doit être retiré du Conseil Municipal.

En effet, lors du Comité Technique du 5 juillet dernier, le tableau des effectifs proposé a fait l'objet de 6 voix contre (5 : collègue salariés et 1 : collègue employeur).

En respect avec le règlement en vigueur, il nous faut reconvoquer un Comité Technique le 17 juillet prochain à 17 heures et un Conseil Municipal extraordinaire à 19 h 30, pour valider le tableau des effectifs ainsi qu'un Conseil d'Administration du CCAS le 18 juillet pour les mêmes raisons.

Néanmoins, j'aimerais porter à votre connaissance les nombreux désagréments liés à ce vote :

- La promotion de nos agents (Avis de la Commission Administrative Paritaire émis le 23 mai 2017), ne peuvent être entérinées donc non valorisées et il ne peut pas y avoir de rétroactivité ce qui signifie la perte d'un mois pour les agents.
- L'extension d'un poste CCAS/RPA n'est pas validé donc pas rémunéré.
- Emplois saisonniers Enfance-Famille à compter de ce jour 10 juillet (postes animateurs) n'apparaissent pas non plus.
- Je ne parle pas du stress et du surcroît de travail des agents des ressources humaines qui sont dans l'obligation de reprendre tous les contrats saisonniers pour lesquels ils faudra faire un contrat à durée déterminée de remplacement du 10 au 18 juillet et modifier ces contrats en contrat saisonniers à partir du 18 juillet.

Donc à vouloir pénaliser les élus de notre majorité, ce sont les agents qui en pâtissent, n'en déplaise à M. DESPOCQ qui a voté contre notre tableau pour des raisons absentes qui lui appartiennent, nous accusant même de maltraiter les agents.

Cette intervention Monsieur le Maire n'appelle à aucune réponse, il s'agit simplement d'une mise au point que je vous demanderai de faire apparaître au procès-verbal.

Rapport n°2 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE 1er JUIN 2017

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} Juin 2017 est adopté par 24 voix pour et 5 abstentions.

Rapport n°3 CONSEIL MUNICIPAL – DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE CONSULTATIF DU CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION - MODIFICATION

Par délibération du 28 avril 2014, le Conseil Municipal avait désigné 3 élus titulaires et 3 élus suppléants pour siéger au Comité Consultatif du Centre de Première Intervention.

Siègent actuellement au Comité Consultatif, les délégués suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. BURDIN Raymond	Mme SCHIED Catherine
M. DE LAS HERAS Michel	M. SAILLARD Jean
M. DESPOCQ Jean-Noël	Mme TROMENSCHLAGER Lydie

Le Comité Consultatif est présidé de droit par le Maire. Il est constitué en nombre égal (titulaires et suppléants) de représentants de la Commune et de représentants des Sapeurs-Pompiers Volontaires, avec pour ceux-ci un représentant pour chacun des grades existants au sein du corps des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Considérant qu'il existe 4 grades différents au Centre de Première Intervention de Saint-Marcel, il convient de désigner un 4^{ème} délégué titulaire, et un 4^{ème} délégué suppléant, parmi les membres du Conseil Municipal n'ayant pas la qualité de Sapeur-Pompier Volontaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 27 voix pour et 2 abstentions, DESIGNER Mme LARTAUT Joséphine comme représentante titulaire et Mme FLAMAND Chantal représentante suppléante, pour siéger au sein du Comité Consultatif du Centre de Première Intervention.

Rapport n°4.1
FINANCES COMMUNALES – DECISION MODIFICATIVE n°1 – BUDGET PRINCIPAL –
BUDGET ANNEXE ENFANCE-FAMILLE

Dans sa séance du 23 février 2017, le Conseil Municipal avait adopté les différents Budgets Primitifs pour l'exercice en cours.

Afin de pouvoir procéder aux différentes opérations comptables et réajustements nécessaires, les différents budgets ont été examinés par les membres de la commission des finances réunis le 28 juin 2017.

M. DESPOCQ aurait souhaité que les tableaux transmis pour cette réunion de conseil soient les mêmes que ceux présentés à la commission des finances.

Mme LOUVEL demande quelques éclaircissements sur le compte correspondant aux affranchissements.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Par 24 voix pour et 5 abstentions, DECIDE de modifier certaines inscriptions du Budget Primitif 2017, "Budget Principal", conformément aux tableaux ci-dessous,

A l'UNANIMITE, DECIDE de modifier certaines inscriptions du Budget Primitif 2017, "Budget Annexe Enfance Famille", conformément aux tableaux ci-dessous,

BUDGET VILLE - DECISION MODIFICATIVE 2017

1 - DEPENSES de FONCTIONNEMENT

		DM 2017
011	CHARGES CARACTERE GENERAL	2 870.00
6042	Achat prestations de service	-8 000.00
60611	Eau, assainissement	0.00
60612	Energie, électricité	0.00
60621	Combustibles	0.00
60622	Carburants	165.00
60623	Alimentation	20.00
60628	Autres fournitures non stockées	20.00
60631	Fournitures d'entretien	877.00
60632	Fourniture et équipement service entretien	8 164.00
60633	Fournitures de voirie	-815.00
60636	Vêtements de travail	0.00
6064	Fournitures administratives	-400.00
6065	Livres, disques,... (bibliothèque)	0.00
6067	Fournitures scolaires	0.00
6068	Autres matières et fournitures	0.00
611	Prestations de services	0.00
6132	Locations immobilières	217.00
6135	Locations mobilières	194.00
614	Charges locatives et de copropriété	320.00
61521	Entretien terrains	-1 000.00
615221	Entretien bâtiments publics	2 888.00
615228	Entretien autres bâtiments	-5 200.00
615231	Entretien voiries	9 435.00
615232	Entretien réseaux	0.00
61551	Entretien matériel roulant	4 612.00
61558	Entretien autres biens immobiliers	-10 590.00

6156	Maintenance	-1 493.00
616	Primes d'assurances	0.00
617	Etudes et recherches	0.00
6182	Documentation générale et technique	-740.00
6184	Versements organismes de formation	-50.00
6185	Frais de colloque et séminaires	0.00
6188	Autres frais divers	0.00
6225	Indemnités comptables et régisseurs	0.00
6226	Honoraires	859.00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0.00
6228	Divers	-100.00
6231	Annonces et insertions	-500.00
6232	Fêtes et cérémonies	0.00
6233	Foires et expositions	0.00
6236	Catalogues et imprimés	0.00
6237	Publications	0.00
6238	Frais divers de publicité	-160.00
6241	Transports de biens	0.00
6247	Transports collectifs	0.00
6251	Voyages et déplacements	0.00
6248	Frais de transports divers	0.00
6256	Frais de missions	0.00
6257	Réceptions	-250.00
6261	Frais d'affranchissement	1 700.00
6262	Frais de télécommunications	0.00
627	Services bancaires	0.00
6281	Concours cotisations	1 810.00
6282	Frais de gardiennage	0.00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0.00
62872	Remboursement budget annexe	0.00
62873	Remboursement frais CCAS	0.00
62878	Remboursements autres organismes	610.00
6288	Remboursements autres	27.00
63512	Taxes foncières	0.00
6353	Impôts indirects	0.00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0.00
6355	Taxes sur véhicules	0.00
637	Autres impôts et taxes	250.00
012	CHARGES de PERSONNEL	0.00
6218	Autre personnel extérieur	0.00
6331	Versement transport	0.00
6332	Cotisations FNAL	0.00
6336	Cotisations centres de gestion	0.00
6338	Autres impôts sur rémunérations	0.00
64111	Rémunération principale titulaires	0.00
64112	NBI, supplément familial et indem. résidence titulaires	0.00
64118	Autres indemnités titulaires	0.00

64131	Rémunérations non titulaires	0.00
64136	Préavis de licenciement non titulaires	0.00
64161	Emploi jeunes	0.00
64168	Autres emplois d'insertion	0.00
6417	Rémunérations apprentis	0.00
6451	Cotisations URSSAF	0.00
6453	Cotisations retraite	0.00
6454	Cotisations ASSEDIC	0.00
6455	Assurance personnel	0.00
6456	Cotisation Fonds National Complément Familial	0.00
6457	Cotisations sociales apprentissage	0.00
6458	Cotisations autres organismes	0.00
6475	Médecine du travail	0.00
6478	Autres charges sociales	0.00
64832	Fonds compensation CPA	0.00
6488	Autres charges	0.00
014	ATTENUATION de PRODUITS	10 000.00
7391172	Dégrèvement T-H logements vacants	0.00
739223	Fonds péréquation recettes fiscales (FPIC)	10 000.00
65	AUTRES CHARGES GESTION	3 750.00
651	Redevances pour concessions	0.00
6531	Indemnités élus	0.00
6532	Frais de mission élus	0.00
6533	Cotisations retraite élus	0.00
6534	Cotisation sociale part patronale élus	0.00
6535	Frais de formation	0.00
6541	Créances irrécouvrables	0.00
6553	Contingent SDIS	1 900.00
6554	Contributions organismes regroupement	0.00
6556	Indemnités logement instituteurs	0.00
6557	Contributions politique habitat	0.00
6558	Autres contributions obligatoires	0.00
65731	Subventions fonctionnement à l'Etat	0.00
657362	Subventions fonctionnement au CCAS	0.00
657363	Subventions fonctionnement services administratif rattaché	0.00
6574	Subventions fonctionnement aux associations	1 850.00
658	Charges subvention courante	0.00
66	CHARGES FINANCIERES	-9 680.00
66111	Intérêts des emprunts	-6 680.00
66112	ICNE	-3 000.00
6615	Intérêts compte courant et dépôts créditeurs	0.00
6616	Intérêts sur opérations financières	0.00
6681	Autres charges financières	0.00
6688	Autres charges financières	0.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 070.00
6711	Intérêts moratoires	0.00

671	Charges exceptionnelles de gestion	0.00
6714	Bourses et prix	0.00
6718	Charges exceptionnelles opérations de gestion	0.00
673	Titres annulés	990.00
6743	Subvention versée groupement	0.00
6745	Subventions exceptionnelles	0.00
675	Valeur comptable immobilisations cédées	0.00
678	Autres charges exceptionnelles	80.00

TOTAL DEPENSES REELLES**8 010.00**

		DM 2017
022	DEPENSES IMPREVUES	0.00
022	Dépenses imprévues	0.00
023	VIREMENT INVESTISSEMENT	0.00
023	Prélèvement	0.00
042	OPERATIONS ENTRE SECTIONS	0.00
6681	Autres charges financières	0.00
673	Titres annulés	0.00
675	Valeurs comptables biens cédés	0.00
676	Différences sur réalisation	0.00
6811	Dotations aux amortissements	0.00
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels	0.00

TOTAL TRANSFERT ENTRE SECTIONS**0.00****TOTAL DEPENSES****8 010.00****2 - RECETTES de FONCTIONNEMENT**

		DM 2017
002	RESULTAT ANTERIEUR	0.00
002	Excédent reporté	0.00
013	ATTENUATION de CHARGES	0.00
6419	Remboursement frais de personnel	0.00
6459	Remboursement sécurité sociale	0.00
70	PRODUITS SERVICES DOMAINE	190.00
7023	Menus produits forestiers	0.00
7028	Autres produits agricoles	0.00
70311	Concessions cimetière	0.00
70323	Redevance occupation domaine public	5.00
7035	Location droits de chasse	0.00
7062	Redevances services culturels	0.00
70631	Redevances services sportifs	0.00
7066	Redevances services sociaux	0.00
7067	Redevances services scolaires	0.00

70688	Autres prestations de service	0.00
7071	Compteurs	0.00
7078	Autres ventes	0.00
70841	Remboursements personnels à disposition CCAS et Bdg annexes	0.00
70848	Remboursements personnels à disposition autres organismes	0.00
70872	Remboursements par les budgets annexes	0.00
70873	Remboursements par le CCAS	0.00
70876	Remboursements par le Grand Chalon	30.00
70878	Remboursements par d'autres redevables	155.00
7088	Autres produits activités annexes	0.00
73	IMPOTS et TAXES	-10 000.00
7311	Contributions directes	0.00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0.00
7318	Autres impôts locaux	0.00
7321	Dotation de compensation communautaire (com d'agglo)	0.00
7322	Dotation de solidarité communautaire (com d'agglo)	0.00
7323	FNGIR	0.00
73223	Fonds Péréquation Recettes Fiscales (FPIC)	-10 000.00
7336	Droits de place	0.00
7337	Droits de stationnement	0.00
7338	Autres taxes	0.00
7343	Taxe pylônes électriques	0.00
7351	Taxe sur l'électricité	0.00
7368	Taxe publicité extérieure	0.00
7363	Impôts sur les spectacles	0.00
7381	Taxe additionnelle droits de mutation	0.00
7382	Permis de Chasser	0.00
7388	Autres taxes diverses	0.00
74	DOTATIONS et PARTICIPATIONS	0.00
7411	Dotation forfaitaire	0.00
74121	Dotation Solidarité Rurale	0.00
744	Dotation de régularisation	0.00
745	Dotation spéciale instituteurs	0.00
746	Dotation générale de décentralisation	0.00
74711	Participations état emploi jeunes	0.00
74718	Participations état autres	0.00
7472	Participations région	0.00
7473	Participations département	0.00
74748	Participations CCAS, caisse écoles	0.00
74751	Participations du GFP de rattachement	0.00
7477	Participations région	0.00
7478	Participations autres organismes	0.00
7482	Attribution versement impôt spectacle	0.00
7482	Compensation perte taxe addi. mutation	0.00
74831	Attribution fonds national TP	0.00
74832	Attribution fonds départemental TP	0.00
748314	Compensation état TP	0.00

74833	Compensation état CET	0.00
74834	Compensation état taxes foncières	0.00
74835	Compensation état taxes habitation	0.00
7484	Dotation recensement	0.00
7485	Dotation titres sécurisés	0.00
7484	Dotation de recensement	0.00
7488	Autres attributions	0.00
75	AUTRES PRODUITS de GESTION	300.00
752	Revenus des immeubles	0.00
7551	Excédents budgets annexes	0.00
758	Produits divers gestion courante	300.00
76	PRODUITS FINANCIERS	0.00
76811	Sortie des emprunts à risques	0.00
761	Produits des participations	0.00
764	Revenus valeurs placées	0.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 520.00
7713	Libéralités reçues	0.00
7714	Recouvrement admission non-valeur	0.00
7718	Autres produits exceptionnels opération de gestion	0.00
773	Mandats annulés (exercice antérieurs)	0.00
775	Cessions des immobilisations	0.00
7788	Produits exceptionnels divers	17 520.00
778	Autres produits exceptionnels	0.00

TOTAL RECETTES REELLES

8 010.00

042	OPERATIONS ENTRE SECTIONS	0.00
722	Immobilisations (travaux en régie)	0.00
775	Produit des cessions	0.00
776	Différence sur réalisation (négative)	0.00
777	Quote part Sub Inv	0.00
7811	Reprise sur amortissement	0.00
7785	Excédent Investissement repris	0.00

TOTAL TRANSFERT ENTRE SECTIONS

0.00

TOTAL RECETTES

8 010.00

3 - DEPENSES d'INVESTISSEMENT

Art.	Service	Libellés	DM 2017
001	0100	Résultat reporté	
1068	0100	Dotations et fonds divers	0.00
16		Emprunts et dettes assimilées	-224.00
1641	0100	Emprunts en unité Monétaire Euros	-1 924.00
1641	0100	Emprunt nouveau (500 000€, 5 ans, en trimestre à 3,50%)	
165	0257	Dépôts et cautionnement	1 700.00
165	3302	Dépôts et cautionnement	
165	7100	Dépôts et cautionnement	
20		Immobilisations incorporelles	-420.00
2031		Frais d'études	0.00
2031	0100	MOE Programme accessibilité - SPS	
2031	8214	Détection de réseaux Ecl. Public	
2051		Concessions et droits similaires	-420.00
2051	3210	Licences logiciel full web	-680.00
2051	2121	Logiciel Windows 10	260.00
204		Subventions d'équipement versées	6 000.00
2041582	8220	Enfouissement réseaux rue Flatot	
2041582	8220	Enfouissement réseaux Grande Rue	
20422	8220	Enfouissement réseaux rue du Robin	6 000.00
21		Immobilisations corporelles	-14 870.00
211		Terrains	-15 600.00
<u>2111</u>	-	<u>Terrains nus</u>	<u>-15 600.00</u>
2111	8240	Terrain Tétu	
2111	8240	Terrain BARRAUD/GUILLET	-15 600.00
<u>2112</u>	-	<u>Terrains de voirie</u>	<u>0.00</u>
2112	8220	Rétrocession voiries de lotissement	0.00
212		Agencements et aménagements de terrains	0.00
<u>2121</u>	-	<u>Plantations d'arbres et d'arbustes</u>	<u>0.00</u>
2121	8240	Plantations	
213		Construction	0.00
-	-	-	-
215		Installations, matériels et outillages techniques	0.00
<u>2152</u>	-	<u>Installations de voirie</u>	<u>0.00</u>
2152	8211	Panneaux de signalisation	
2152	8211	Panneaux Gde rue + Ph.Flatot	
<u>21568</u>	-	<u>Autre Matériel et outillage d'incendie et de défense civile</u>	<u>0.00</u>
21568	1131	Achat de BIP	
21568	1131	Corde spéciale Eggo 12,5 mm	
<u>21578</u>	-	<u>Autres Installations, Matériel et outillage Techniques</u>	<u>0.00</u>
21578	0260	Poubelle nouveau cimetière	

<u>2158</u>	-	<u>Autres (Matériels et outillages techniques)</u>	<u>0.00</u>
2158	4222.5	Outillage	
2158	8101	outillage clef à rivet	
2158	8102	Meule à affuter	
2158	8102	Outillage	
2158	8103	Outillage	
2158	8103	Etiqueteuse	
2158	8105	Outillage	
2158	8106	Outillage	
2158	8220	Outillage	
2158	8231	Tondeuse	
2158	8231	Deux caisses élagage	
2158	8231	Souffleur	
2158	8231	Armature fontaine place 4/09	
2158	8231	EPI pour élagage	
216		Collections	0.00
2161	0200	Dessins de Michel BOUILLOT	
216		Collections et œuvres d'art	0.00
218		Autres immobilisations corporelles	730.00
<u>2182</u>	-	<u>Matériel de transport</u>	<u>0.00</u>
<u>2183</u>	-	<u>Matériel de bureau et matériel informatique</u>	<u>130.00</u>
2183	0200	Petit matériel de bureau	-1 500.00
2183	0200	Vidéo projecteur + équip. salle conseil	500.00
2183	0200	Scann GRH	
2183	0200	Scann compta	-660.00
2183	0230	Switch Fred	
2183	0257	Achat téléphone salle Gressard	
2183	2111	Perforelieur	
2183	2121	Vidéo projecteur	300.00
2183	2121	Poste informatique	1 320.00
2183	2121	Plastifieuse	210.00
2183	2123	Téléphone sans fil	
2183	3210	Disques durs externes sauvegardes	-40.00
2183	4222	Vidéo projecteur	500.00
2183	8100	1 PC portable	-1 000.00
2183	8101	1 PC	500.00
<u>2184</u>	-	<u>Mobilier</u>	<u>0.00</u>
2184	1120	Sièges police municipale	
2184	2110	Chaises+ tables GS Mat.	-1 810.00
2184	2111	Chaises-tables	
2184	2120	Armoire métallique	
2184	2120	Remplacement chaises classe	1 810.00
2184	2121	Bancs jaunes	
<u>2188</u>	-	<u>Autres (immobilisations corporelles)</u>	<u>600.00</u>
2188	0200	Matériel Mairie	-100.00
2188	0200	Vidéo salle conseil	-500.00
2188	0230	Panneaux lumineux	
2188	0230	Signalétique autocollant-plexis bât et véhicules	-100.00

2188	1120	Appareil photos	
2188	2110	11 patères doubles	
2188	2111	Téléviseur	
2188	2120	Aspirateur	
2188	2121	Sonorisation * batterie	1 000.00
2188	2121	Appareil photo * batterie	300.00
2188	2121	Aspirateur	
2188	2121	Malette percussion	
2188	3140	Pendrillon	
2188	3210	livres bibliothèque	
2188	3302	Micro-ondes S. des fêtes	
2188	42221	Matériel séjours	
23		Immobilisations en cours	17 500.00
2312		Terrains	0.00
<u>61</u>		<u>Aménagement cimetières</u>	<u>0.00</u>
2312	0260	Relevage tombes	
2313		Constructions	-1 000.00
<u>60</u>	-	<u>Plaine de jeux</u>	<u>-1 000.00</u>
2313	4120	1ère phase travaux homologation CFA2	-1 000.00
2313	4120	Mise en accessibilité	
<u>61</u>	-	<u>Aménagement cimetières</u>	<u>0.00</u>
2313	0260	Aménag. ossuaire	
2313	0260	Nouveau columbarium	
<u>65</u>	-	<u>Complexe sportif rue Pernot</u>	<u>0.00</u>
2313	4111	Fuite toiture tennis couvert	-3 150.00
2313	4111	Fuite toiture tennis couvert	3 150.00
2313	4111	Mise en accessibilité tennis couvert	
<u>72</u>	-	<u>Boulodrome</u>	<u>0.00</u>
2313	4140	Mise en accessibilité	
<u>102</u>	-	<u>L'Orange Bleue</u>	<u>0.00</u>
2313	4220	Pose de 4 volets roulants	
2313	4220	Mise en accessibilité	
2313	4220	Fuite en toiture lanterneaux	-250.00
2313	4220	Fuite en toiture lanterneaux	250.00
2313	3113	Mise en accessibilité Temps Danses & Cie	
<u>104</u>	-	<u>Salles municipales</u>	<u>0.00</u>
2313	0252	Mise en accessibilité salle Duteil	
2313	0254	Mise en accessibilité salle des Gares	
2313	0257	Réfection toiture cheminée S.GRESSARD	
<u>112</u>	-	<u>Travaux dans les écoles</u>	<u>0.00</u>
2313	2000	Sonnette & interphone	
2313	2000	Porte accès city	-2 300.00
2313	2000	Porte accès city	2 300.00
2313	2001	Projet sécurisation Ec. RB	

2313	2110	Mise en accessibilité Mat. JD	
2313	2110	Réalisation d'un préau	-26 600.00
2313	2110	Réalisation d'un préau	26 600.00
2313	2111	Eclairage LED classe et circulation	
2313	2111	Mise en accessibilité Mat. RB	
2313	2121	Fuite en toiture terrasse	-6 400.00
2313	2121	Fuite en toiture terrasse	6 400.00
2313	2123	Mise en accessibilité Annexe RB	
2313	2510	Mise en accessibilité Rest. JD	
2313	2511	Projet restaurant scolaire R.Balan	
<u>116</u>	-	<u>COSEC et judo</u>	<u>0.00</u>
2313	4110	Remplacement sol	
2313	4110	Fuite toiture vestiaire + hall d'entrée + isolation	-10 200.00
2313	4110	Fuite toiture vestiaire + hall d'entrée + isolation	10 200.00
<u>122</u>	-	<u>Bibliothèque</u>	<u>0.00</u>
2313	3210	Mise en accessibilité	
<u>124</u>	-	<u>Mairie</u>	<u>0.00</u>
2313	0200	Réfection salle du conseil	
<u>126</u>	-	<u>Salle ancienne poste</u>	<u>0.00</u>
2313	0253	Mise en accessibilité salle Anc.poste	
<u>127</u>	-	<u>Salle Union Musicale</u>	<u>0.00</u>
2313	3111	Mise en accessibilité	
2313	3111	Rénovation menuiseries extérieures	
<u>128</u>	-	<u>Le Réservoir</u>	<u>0.00</u>
2313	3140	Mise en accessibilité	
2313	3140	Réfection tour	
2313	3140	Réfection tour partie basse	
2313	3140	Vérif. asservissement et répar. lanterneaux	
2313	3140	Fuite en toiture et refoulement EP	
2313	3140	Eclairage	
2313	3140	Signalisation de la marche béton ext.	
2315		Installations - Matériels - Outillages techniques	18 500.00
<u>33</u>	-	<u>Eclairage public</u>	<u>1 000.00</u>
2315	8214	Spot parking Verrien	1 000.00
<u>35</u>	-	<u>Grosses réparation de voirie</u>	<u>0.00</u>
2315	8220	Ralentisseur rue du Rosoy	
<u>44</u>	-	<u>Mise en souterrain réseau</u>	<u>-6 000.00</u>
2315	8220	Enfouissement réseaux F. Télécom rue du Robin	-6 000.00
<u>48</u>	-	<u>Réseau protection incendie</u>	<u>0.00</u>
2315	1133	Instal. poteau incendie enterré Allée des sapins	
<u>55</u>	-	<u>Voirie urbaine, places et parkings.</u>	<u>23 500.00</u>
2315	8220	Travaux d'accessibilité des voiries	

2315	8220	Réaménagement Grande Rue	35 000.00
2315	8220	Aménagement piste cyclable route d'Osion	
2315	8220	Réaménagement R. Philippe Flatot	-11 500.00
238		Avances versées	0.00
		<u>Avances versées sur commandes d'immobilisations</u>	<u>0.00</u>
238-112	2511	Projet restaurant scolaire R. Balan	
26		Titres de participation	0.00
261	0100	Participation au capital de la SEMCODA	
27		Autres immobilisations financières	14.00
275	4222	Dépôts et cautionnements versés	14.00

TOTAL DEPENSES REELLES **8 000.00**

040		Opérations entre sections	0.00
		<u>Amortissement subventions</u>	<u>0.00</u>
13918	0100	Subventions transférables Autres	
		<u>Intégration travaux en régie</u>	<u>0.00</u>
2313	8101	Travaux en régie sur bâtiments	
2315	8220	Travaux en régie sur voies et réseaux	
041		Opérations patrimoniales	1 360.00
		<u>Opérations d'ordre</u>	-
2112	8220	Rétrocession de voirie	
275	4222	Agora (caution logivie)	1 360.00

TOTAL DEPENSES ENTRE SECTIONS **1 360.00**

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT **9 360.00**

4 - RECETTES d' INVESTISSEMENT

Art.	Service	Libellés	DM 2017
001	0100	Résultat reporté	
024		Produits des cessions	0.00
024	8240	Terrains LONGO R. Léon Pernot	
024	8240	Terrains R. Champ du Four Zone compensation	
024	8240	Terrains long ligne chemin fer voie verte	
024	8240	Terrains R. Julien Leneveu Air camping-car	
024	8240	Terrains Rue des Buttes Mme BLANC	
024	8240	Terrains ROLLET P. Rue Villeneuve	
024	8240	Union Maraichère	
024	8240	Maison rue St Fiacre	
102		Dotations et Fonds globalisés d'Investissement	8 000.00
10222	0100	FCTVA 2016	
10223	0100	Taxe d'Aménagement	
10226	0100	Taxe d'Aménagement	8 000.00
1068	0100	Affectation	

13		Subventions d'investissement	0.00
<u>1311</u>	-	<u>Subventions état transférables</u>	<u>0.00</u>
<u>1312</u>	-	<u>Subventions région transférables</u>	<u>0.00</u>
<u>1313</u>	-	<u>Subventions département transférables</u>	<u>0.00</u>
<u>1318</u>	-	<u>Autres</u>	<u>0.00</u>
<u>1321</u>		<u>Subventions état non transférables</u>	<u>0.00</u>
1321	2511	Subvention Réserve parlementaire	
1321	8220	Sub. Réserve parlementaire Gde rue	
1321	8220	Subvention Piste cyclable St-Marcel/Oslon	
<u>1322</u>		<u>Subventions région non transférables</u>	<u>0.00</u>
1322	2511	Fond de soutien Rest. Scolaire	
1322	2511	Subvention contrat territorial	
<u>1323</u>	-	<u>Subventions département non transférables</u>	<u>0.00</u>
1323	8220	Subvention CG Tx voirie R. Flatot	
1323	3240	Subvention CG travaux église	
<u>13248</u>	-	<u>Subventions des communes non transférables</u>	<u>0.00</u>
13248	8220	Part. mairie Oslon Piste cyclable Marcel/Oslon	St-
<u>13258</u>		<u>Subventions non transférables groupement collectivités</u>	<u>0.00</u>
13258	8220	Tx Gde rue - Fonds de relance de l'investissement	
13258	8220	Sub. Gd Chalon voie douce	
<u>1328</u>	-	<u>Subventions d'équipement non transférables</u>	<u>0.00</u>
1328	2511	Sub.CAF Restaurant Scolaire	
<u>1382</u>	-	<u>Autres sub équipement non transférables</u>	<u>0.00</u>
1382	0260	Fondation du patrimoine	
<u>1342</u>	-	<u>Subventions Amendes de police</u>	<u>0.00</u>
1342	8220	Subvention amendes police Tx rue Flatot	
1342	8220	Subvention amendes police Piste cyclable St-Marcel /Oslon	
1342	8210	Sub. Feux tricolores mairie	
<u>1343</u>	-	<u>Fonds affectés à équipe. Non transférable</u>	<u>0.00</u>
<u>1387</u>	-	<u>Subvention communautaire et fonds structurel non transférable</u>	<u>0.00</u>
<u>1388</u>	-	<u>Subvention communautaire et fonds structurel non transférable</u>	<u>0.00</u>
1388	8140	Sydesl	
16		Emprunts et dettes assimilées	0.00
1641	0100	Emprunts en euros	
165	0257	Dépôts et cautionnement	

165	3302	Dépôts et cautionnement	
165	7100	Dépôts et cautionnement	
261		Titres de participation	0.00
21		Immobilisations corporelles	0.00
23		Immobilisations corporelles	0.00

TOTAL RECETTES REELLES**8 000.00**

040		Opération entre sections	0.00
021	0100	Virement du fonctionnement	
2804132	0100	Amortis. sub. équip. Dép. Bât. instal.	
28041582	0100	Amortissement frais d'études	
280422	0100	Amortissement subventions équipement versées	
28051	0100	Immobilisations incorporelles (logiciels)	
28121	0100	Plantations d'arbres et arbustes	
28132	0100	Amortissements immeubles	
28135	0100	Amortissements installations générales	
28152	0100	Amortissements	
281568	0100	Matériel et outillage incendie et défense civile	
281571	0100	Matériel roulant	
281578	0100	Matériel outillage de voirie	
28158	0100	Autres installations techniques et matériels	
28182	0100	Matériel de transport	
28183	0100	Matériel de bureau et Informatique	
28184	0100	Mobilier	
28188	0100	Autres immobilisations corporelles	
28256	0100	Amortissement matériel sécurité pompiers	
041		Opérations patrimoniales	1 360.00
165	4222	Agora (caution logivie)	1 360.00
1328	8220	Rétrocession de voirie	

TOTAL RECETTES ENTRE SECTIONS**1 360.00****TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT****9 360.00**

BUDGET ANNEXE - SERVICE ENFANCE FAMILLE - EXERCICE 2017

1 - DEPENSES de FONCTIONNEMENT		DM 2017
	RESULTAT ANTERIEUR	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00
011	CHARGES CARACTERE GENERAL	3 628.00
6042	Achat prestations de service	-1 290.00
60421	Achat prestations de service (repas)	0.00
60611	Eau, assainissement	0.00
60612	Energie, électricité	0.00
60622	Carburants	-100.00
60623	Alimentation	965.00
60628	Autres fournitures non stockées	790.00
60631	Fournitures d'entretien	0.00
60632	Fourniture et équipement service entretien	-253.00
60636	Vêtements de travail	0.00
6064	Fournitures administratives	-130.00
6065	Livres, disques,... (bibliothèque)	0.00
6068	Autres matières et fournitures	-200.00
611	Prestations de services	2 915.00
6132	Locations immobilières	53.00
6135	Locations mobilières	350.00
615221	Entretien bâtiments publics	0.00
615228	Entretien autres bâtiments	0.00
61551	Entretien matériel roulant	0.00
61558	Entretien autres biens immobiliers	0.00
6156	Maintenance	100.00
6162	Primes d'assurances	0.00
6168	Primes d'assurances	0.00
6182	Documentation générale et technique	0.00
6184	Versements organismes de formation	-10.00
6185	Frais de colloque et séminaires	0.00
6188	Autres frais divers	0.00
6225	Indemnités comptables et régisseurs	0.00
6226	Honoraires	324.00
6228	Rémunérations diverses	0.00
6231	Annonces et insertions	0.00
6232	Fêtes et cérémonies	0.00
6236	Catalogues et imprimés	-2 472.00
6237	Publications	0.00
6238	Frais divers de publicité	650.00
6247	Transports collectifs	250.00
6248	Frais de transports divers	15.00
6256	Frais de missions	0.00
6257	Réceptions	0.00
6261	Frais d'affranchissement	0.00

6262	Frais de télécommunications	-650.00
627	Services bancaires	0.00
6281	Concours et cotisations	0.00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0.00
62871	Remboursement à collectivité de rattachement	0.00
62873	Remboursement de frais CCAS	2 235.00
62878	Remboursements autres organismes	0.00
6288	Autres services extérieurs	86.00
63512	Taxes foncières	0.00
6353	Impôts indirects	0.00
6355	Taxes sur véhicules	0.00
6358	Autres droits	0.00
637	Autres impôts et taxes	0.00
012	CHARGES de PERSONNEL	100.00
6218	Autre personnel extérieur	100.00
6331	Versement transport	0.00
6332	Cotisations FNAL	0.00
6336	Cotisations centres de gestion	0.00
6338	Autres impôts sur rémunérations	0.00
64111	Rémunération principale titulaires	0.00
64112	NBI, supplément familial et indem. résidence titulaires	0.00
64118	Autres indemnités titulaires	0.00
64131	Rémunérations non titulaires	0.00
64168	Autres emplois d'insertion	0.00
6417	Rémunération des apprentis	0.00
6451	Cotisations URSSAF	0.00
6453	Cotisations retraites	0.00
6454	Cotisations ASSEDIC	0.00
6455	Assurance personnel	0.00
6456	Cotisation Fonds National Complément Familial	0.00
6457	Cotisations Sociales liées à l'apprentissage	0.00
6458	Cotisations autres organismes	0.00
6475	Médecine du travail	0.00
6478	Autres charges sociales	0.00
6488	Autres charges	0.00
65	AUTRES CHARGES GESTION	-329.00
6541	Créances admises en non-valeur	0.00
65745	Subventions fonctionnement aux associations	0.00
6558	Autres contributions obligatoires	-329.00
658	Charges subvention courante	0.00
66	CHARGES FINANCIERES	0.00
66111	Intérêts des emprunts	0.00
66112	ICNE	0.00

668	Autres charges financières	0.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	399.00
6 711	Intérêts moratoires	0.00
6713	Secours et dots	0.00
6714	Bourses et prix	0.00
6718	Charges exceptionnelles opérations de gestion	0.00
673	Titres annulés	399.00
6745	Subventions exceptionnelles	0.00

TOTAL DEPENSES REELLES**3 798.00**

		DM 2017
023	VIREMENT INVESTISSEMENT	0.00
023	Prélèvement	0.00
042	OPERATIONS ENTRE SECTIONS	0.00
675	Valeurs comptables biens cédés	0.00
676	Différences sur réalisation	0.00
6811	Dotations aux amortissements	0.00

TOTAL TRANSFERT ENTRE SECTIONS**0.00****TOTAL DEPENSES****3 798.00****2 – RECETTES de FONCTIONNEMENT**

		DM 2017
002	RESULTAT ANTERIEUR	0.00
002	Excédent reporté	0.00
013	ATTENUATION de CHARGES	0.00
6419	Remboursement frais de personnel	0.00
6459	Remboursement sécurité sociale	0.00
70	PRODUITS SERVICES DOMAINE	0.00
7062	Redevances services culturels	0.00
7066	Redevances services sociaux	0.00
7067	Redevances et droits services périscolaires	0.00
70688	Autres prestations de service	0.00
70848	Remboursements personnels à disposition autres organismes	0.00
70871	Remboursement par collectivité de rattachement	0.00
70878	Remboursements par d'autres redevables	0.00
7088	Autres produits activités annexes	0.00

74	DOTATIONS et PARTICIPATIONS	0.00
74718	Participations état autres	0.00
7472	Participations région	0.00
7473	Participations département	0.00
74741	Subvention de la commune	0.00
74748	Participations communes	0.00
7476	Participations budget CCAS	0.00
7477	Budget communautaire	0.00
7478	Participations autres organismes	0.00
7488	Autres attributions	0.00
75	AUTRES PRODUITS de GESTION	3 537.00
758	Produits divers gestion courante	3 537.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	261.00
7713	Libéralités reçues	0.00
7714	Recouvrement admission non-valeur	0.00
7718	Autres produits exceptionnels	43.00
773	Mandats annulés (exercice antérieurs)	0.00
775	Cessions des immobilisations	0.00
7788	Produits exceptionnels divers	218.00

TOTAL RECETTES REELLES

3 798.00

042	OPERATIONS ENTRE SECTIONS	0.00
775	Produit des cessions	
776	Différence sur réalisation (négative)	0.00
777	Quote part Sub Inv	0.00
7785	Excédent Investissement repris	

TOTAL TRANSFERT ENTRE SECTIONS

0.00

TOTAL RECETTES

3 798.00

3 - DEPENSES d'INVESTISSEMENT

art	Code	libellé	DM 2017
001	0100	Résultat reporté	
205		Autres immobilisations incorporelles	0.00
2051	0200	Logiciel facturation	
2051	0200	Licences" office pro"	

2051	0200	Logiciel réseau serveur	
2051	0200	Evolution logiciels bureautique et packs-office pro, antivirus	
21-23		Autres immobilisations corporelles	0.00
<u>2158</u>		<u>Autres installations, matériels,...</u>	<u>0.00</u>
2158	0200	aspirateur	
2158	0200	chariot ménagers	
2158	0200	Matériels divers	
<u>2182</u>		<u>Matériel de transport</u>	<u>0.00</u>
2182	0200	Changement véhicule	0.00
<u>2183</u>	-	<u>Matériel de bureau et matériel informatique</u>	<u>0.00</u>
2183	0200	plastifieuse	
2183	0200	Achat tablettes numériques	
2183	0200	Ordinateur	
2183	0200	Nas, disque dur externe, witch	
2183	0200	Achat téléphone	
2183	0200	Provision	
2183	0200	Achat photocopieur	
2183	0200	Téléphone portable TAP	
art	Code	libellé	DM 2017
<u>2184</u>	-	<u>Mobilier</u>	<u>0.00</u>
2184	0200	Chaises de bureau	
2184	4220	Tables et équipement maison Plume	
2184	4220	étagères rangement	
2184	0200	Barrière de sécurité hall d'accueil maternelles	
2184	0200	Chiliennes	
2184	4220	Cuisinières, réfrigérateur, ventilateurs	
2184	2510.2	Tables et chaises restaurant scolaire	
2184	2511.2	Tables et chaises restaurant scolaire	
<u>2188</u>		<u>Autres immobilisations corporelles</u>	<u>0.00</u>
2188	0200	Stores nouveau bâtiment	
2188	0200	Stores ancien bâtiment	
2188	0200	Ventilateurs	
2188	2510	Matériel de cuisine	-400.00
2188	2510	Chariot de lavage	
2188	2510	Chariot de service restaurant scolaire	
2188	4220	Stores maison Plume	
2188	4220	Mats et banderoles	

2188	4220	Seau de lavage	
2188	4220	Aspirateur	
2188	8302	Toilette sèche	400.00
<u>2313</u>		<u>Constructions</u>	<u>0.00</u>
2313	4220	Divers Tx Bâtiments	

Total dépenses Investissement

0.00

4 - RECETTES d'INVESTISSEMENT

art	Code	libellé	DM 2017
001	0100	Excédent reporté	0.00
021	0100	Virement du fonctionnement	0.00
		Fonds globalisés d'investissement	0.00
10222	0100	FCTVA	
10223	0100	Affectation	
<u>1318</u>	-	<u>Autres subventions transférables</u>	<u>0.00</u>
1318	0200	Subvention CAF "Evolution outils informatiques"	

OPERATIONS ENTRE SECTIONS CHAPITRE 042

art	Code	libellé	DM 2017
<u>28</u>	-	<u>Amortissement immobilisations</u>	<u>0.00</u>
28051	0100	Amortissement concessions, droits similaires,..	
28158	0100	Amortissement autres installations, matériel,..	
28182	0100	Amortissements matériels de transport	
28183	0100	Amortissement matériel bureau et informatique	
28184	0100	Amortissement mobilier	
28188	0100	Amortissement autres immobilisations	

Total recettes Investissement

0.00

Rapport n°4.2
FINANCES COMMUNALES – AMENAGEMENT VOIE DOUCE – SAINT-MARCEL/OSLON – DEMANDE DE
SUBVENTION AU TITRE DU DISPOSITIF "SAONE-ET-LOIRE 2020 – GRAND CHALON

Les communes de Saint-Marcel et d'Oslon souhaitent sécuriser le cheminement piétonnier et cycliste sur la Route Départementale 678 à partir de l'impasse d'Oslon à Saint-Marcel jusqu'à l'entrée de la commune d'Oslon.

En effet, cette voie à grande circulation est particulièrement dangereuse, et il convient par un aménagement de voirie adapté de renforcer la sécurité avec des déplacements doux sur cet axe particulièrement emprunté et à forte circulation. Cette route située sur le territoire de la commune de Saint-Marcel dessert directement l'accès à la commune d'Oslon et est également empruntée par des habitants de cette dernière. Ainsi, pour répondre à ces différentes problématiques, les deux communes ont décidé de porter conjointement un aménagement de sécurité par la création d'une voie douce.

En parallèle, le Grand Chalon a choisi d'élaborer un Plan de Déplacements Urbains dans le cadre de sa compétence d'autorité organisatrice des transports urbains. En accompagnement de cette volonté affichée, elle a élaboré un règlement d'intervention dans le financement d'opérations communales en faveur de la mobilité alternative à la voiture individuelle.

A ce titre, les travaux d'aménagement routier, en particulier l'opération de voie douce est éligible au Label PDU (Plan de Déplacements Urbains du Grand Chalon)

Par conséquent, il convient de solliciter Monsieur le Président du Grand pour l'attribution d'une subvention au titre du Label PDU.

Le plan de financement s'établirait ainsi :

DEPENSES		RECETTES	
Montant des travaux	80 000.00	Participation financière au titre de la réserve parlementaire	20 000.00
Études et Maîtrise d'oeuvre	10 000.00	Subvention au titre des amendes de police, soit 40 % du montant plafonné des travaux HT	12 000.00
Missions connexes (relevés, sondages...)	2 500.00	Subvention au titre du Label PDU	12 250.00
Imprévus	5 000.00	Participation de la commune d'Oslon	5 000.00
		Participation de la ville de Saint-Marcel	48 250.00
TOTAL	97 500.00	TOTAL	97 500.00

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, SE PRONONCE favorablement sur ce plan de financement, pour la réalisation des travaux d'aménagement de la voie douce SAINT-MARCEL /OSLON et AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'aide auprès de Monsieur le Président du Grand Chalon, au titre du Label PDU, à hauteur de 12 250 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette demande d'aide financière.

Rapport n°5
URBANISME – RETRAIT DU CARACTERE DE ROUTE EXPRESS RD 673

Par délibération en date du 18 novembre 2016, le Conseil Départemental a décidé de saisir Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire en vue du lancement d'une procédure de retrait du caractère de route express de la RD 673, contournement de SAINT-MARCEL.

En effet, en déclarant d'utilité publique les travaux de construction du contournement Sud-Est de Chalon-sur-Saône, sur la commune de SAINT-MARCEL, cela a conféré le caractère de route express à cette section de voie comprise entre les points repères (PR) 0 et 4+781. Par voie de conséquence, l'accès à la voie fut donc interdit aux piétons, cavaliers, cycles, animaux, aux véhicules à traction non mécanique, véhicules à propulsion mécanique non soumis à immatriculation, notamment cyclomoteurs, tricycles et quadricycles à moteur, aux tracteurs, matériels agricoles et matériels de travaux publics, véhicules automobiles ou ensembles de véhicules à la vitesse inférieure à 40 km/h, ainsi qu'aux transports exceptionnels.

L'application stricte de ce statut, notamment en ce qui concerne l'interdiction de la circulation sur cette portion de voie des matériels agricoles, de travaux publics et de transports exceptionnels, depuis le développement de la zone industrielle de Chalon sud et des silos de stockage des céréales, pose aujourd'hui le problème de circulation de ces mêmes engins agricoles dans les agglomérations des communes limitrophes (Saint-Rémy, Chalon-sur-Saône), notamment du fait de la grande difficulté d'utiliser l'itinéraire en substitution empruntant la voie communale (ex RN6) en bord de Saône, puis le pont Jean Richard.

La signalisation d'interdiction visant à faire connaître aux usagers les interdictions de circulation sur cette route express n'est d'ailleurs plus mise en place et l'itinéraire est emprunté par des catégories d'utilisateurs théoriquement interdites par le décret du 5 mai 1978. A l'heure actuelle, l'ensemble de la zone est desservi par un système de contre-allées établies à partir de ronds-points de dessertes sécurisés. Le danger d'une multiplication de la création d'accès sur la route 673 n'est donc plus présent à ce jour et peut facilement être maîtrisé par le gestionnaire de la voie du fait des dessertes précitées. Il apparaît donc que le statut conféré à cette section de route n'est plus en adéquation avec l'utilisation réelle de l'ouvrage, lui-même faisant partie d'un itinéraire non classé, ainsi qu'avec le système de desserte de l'urbanisation située en bordure de la section de voie concernée.

Après déclassement, afin de protéger les usagers les plus vulnérables, il est proposé de continuer à interdire les cheminements piétons, cycles, sur cette section de 673 du PR 0 au PR 4+781 par arrêté permanent de Monsieur le Président du Conseil Départemental.

Par courrier en date du 15 mai 2017, Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire sollicite l'avis de la commune sur ce retrait du caractère de route express.

Conformément à l'article L151-2 du code de la voirie routière,

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, EMET un avis FAVORABLE sur le retrait du caractère de route express de la RD 673.

Rapport n°6.1 **ADMINISTRATION GENERALE – TERRAIN MULTISPORTS ET PISTE ROLLERS** **MODIFICATION DU REGLEMENT**

Par délibération du 02 septembre 1999, le Conseil Municipal avait approuvé la rédaction du règlement d'utilisation du terrain multisports et de la piste de rollers.

Pour tenir compte de l'évolution du fonctionnement de cet équipement de loisirs tout en préservant la tranquillité des riverains, il convient d'apporter des modifications à ce règlement.

Vu le règlement d'utilisation du terrain multisports et de la piste de rollers,

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, SE PRONONCE favorablement sur la nouvelle rédaction du règlement d'utilisation du terrain multisports et de la piste de rollers dont un exemplaire est joint à la présente délibération.

Rapport n°6.2 **ADMINISTRATION GENERALE – MOTION DE SOUTIEN A L'OUVERTURE D'UN CENTRE D'ANGIOPLASTIE** **CORONAIRE AU CENTRE HOSPITALIER WILLIAM MOREY DE CHALON-SUR-SAONE**

Monsieur le Maire rappelle que le Centre Hospitalier William Morey de Chalon-sur-Saône est le site pivot d'un groupement hospitalier de territoire qui dessert un bassin de population de plus de 350 000 habitants. Son Unité de Soins Intensifs de Cardiologie (USIC) fonctionne sans équipement de coronographie rendant impossible une prise en charge cardiologique de qualité conforme aux recommandations professionnelles.

L'agence Régionale de Santé (ARS) après avoir reconnu le besoin exceptionnel d'un service de coronarographie au Centre Hospitalier de Chalon-sur-Saône, s'oppose actuellement à l'ouverture de ce projet.

Le Conseil Municipal s'est ému de la situation actuelle de l'hôpital de Chalon-sur-Saône et des risques de fermeture de son Unité de Soins Intensifs Cardiologiques,

Il attire l'attention des pouvoirs publics sur l'importance de cette structure pour la prise en charge des administrés de notre commune.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, SOUHAITE le renforcement de l'Unité de Soins Intensifs Cardiologiques avec l'ouverture d'un centre d'angioplastie coronaire à Chalon-sur-Saône, pour permettre une prise en charge conforme aux standards actuels.

Rapport n°7
DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL (ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)
(DELIBERATION DU 28 AVRIL 2014)

Conformément à l'article L2122-23, le Maire rend compte des décisions prises par délégation du Conseil Municipal. Ces décisions sont prises dans le cadre des articles L2122-21 et L2122-22 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 28 avril 2014 et sont détaillées ainsi :

- N°31/2017 - Bail à titre précaire à/c du 05 mai 2017 – 13 rue du Moulin – M. et Mme REBAI Mohamed -
Montant du loyer : 280.00 €
- N°32/2017 - Bibliothèque Municipale – Désaffectation de livres

INFORMATIONS ET AFFAIRES DIVERSES

M. DESPOCQ demande les factures concernant les travaux de la propriété 19 rue Saint-Fiacre.

Monsieur le Maire répond que les documents demandés suite à son courrier viennent de lui être remis ce soir mais que les factures ne lui seront pas transmises, du fait que ces travaux ont été effectués dans les mandats précédents.

M. GIRARDEAU a donné les résultats de l'enquête publique relative au centre de fabrication de ciment par broyage de clinker à EPERVANS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35.

Le Maire,
Raymond BURDIN